

Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027



Banque européenne
d'investissement | Groupe

Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027

Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027

© Banque européenne d'investissement, 2024.

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante : publications@eib.org.

Banque européenne d'investissement
98 -100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg

Pour plus d'informations sur les activités de la BEI, veuillez consulter le site web www.eib.org.

Vous pouvez également écrire à info@eib.org. Abonnez-vous à notre bulletin électronique à l'adresse www.eib.org/sign-up.

Publication de la Banque européenne d'investissement.

Clause de non-responsabilité

La Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027 a été approuvée par le Conseil des gouverneurs de la BEI le 21 juin 2024. Pour des raisons de confidentialité, certaines informations ont été retirées de la présente version destinée au public.

Imprimé sur du papier FSC®.

Table des matières

Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027	1
I. Tirer parti des atouts qui font la force du Groupe BEI	3
II. Cibler huit priorités d'intervention.....	4
1. Consolider le rôle de banque du climat du Groupe BEI	4
2. Accélérer la transformation numérique et le déploiement de l'ensemble de la chaîne de valeur des nouvelles technologies	5
3. Renforcer le soutien à l'industrie européenne de sécurité et de défense, tout en préservant la capacité de financement de la BEI et en garantissant les normes environnementales, sociales et de gouvernance les plus élevées	6
4. Contribuer à une politique de cohésion moderne.....	7
5. Soutenir l'agriculture et la bioéconomie	7
6. Renforcer les infrastructures sociales européennes.....	7
7. Mettre l'accent sur les investissements à fort impact à l'extérieur de l'UE	8
8. Concevoir des instruments pionniers à l'appui de l'union des marchés de capitaux	8
III. Scénario de financement	8
IV. Renforcement de l'efficacité et de l'impact	9

Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027

L'économie européenne a fait preuve d'une résilience remarquable ces dernières années, dans un contexte de chocs et de défis stratégiques sans précédent. La pandémie de COVID-19, l'agression de la Russie contre l'Ukraine, le choc énergétique qui en a résulté, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, l'incidence croissante des changements climatiques et l'urgence grandissante de la lutte contre leurs effets et l'accélération de la transition numérique : toutes ces évolutions ont mis l'Union européenne (UE) à l'épreuve et laissé apparaître les vulnérabilités découlant de sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles, des matières premières critiques, des technologies clés et des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Afin de relever tous ces défis, l'UE a renforcé la coordination des politiques dans des domaines clés comme la santé, l'énergie, la sécurité et la défense, et a lancé un vaste programme d'investissements et de réformes qui s'est révélé décisif pour préserver l'investissement public et assurer une reprise rapide depuis 2020. Grâce à des actions coordonnées et à un solide soutien financier public à l'échelle européenne et nationale en faveur des transitions écologique et numérique, l'UE reste une puissance en matière d'innovation et de commerce, jouant un rôle de cheffe de file mondiale dans les domaines des technologies vertes, de l'agroalimentaire, de la bioéconomie et de la santé.

Le rôle du Groupe BEI dans le soutien à la résilience de l'économie européenne n'a cessé de se renforcer. Outre son soutien anticyclique à l'investissement, le Groupe a étoffé son bilan en permettant à des projets plus risqués de voir le jour, et en soutenant l'innovation technologique, la transition écologique, la cohésion sociale et territoriale, l'écosystème européen des petites et moyennes entreprises (PME) et des jeunes pousses, ainsi que le rôle de l'UE dans le monde. Pour ce faire, il s'appuie sur sa forte capacité de financement pour accroître l'effet de levier de ses ressources propres, mobiliser l'investissement privé et mettre en œuvre des mandats d'envergure de l'UE.

Comme à d'autres moments historiques, l'Europe se trouve à la croisée des chemins. Les plaques tectoniques qui sous-tendaient l'ordre mondial depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale se déplacent et un nouvel ordre mondial se dessine. Dans le même temps, une révolution technologique d'ampleur est en cours. Ce contexte met à l'épreuve les sources traditionnelles de sécurité, de stabilité et de compétitivité de l'Europe, ainsi que son rôle de cheffe de file dans la définition des priorités mondiales, au moment où d'autres acteurs mondiaux avancent à coup de vastes programmes d'investissements et de subventions et où de nouvelles alliances géostratégiques se nouent.

Cette situation exige des investissements massifs en capitaux, à même de modifier notre paysage économique et nos sociétés. Nous devons moderniser notre base industrielle fondée sur le carbone, soutenir nos capacités industrielles et manufacturières et passer à des moyens de transport et à des bâtiments moins énergivores, et à des techniques agricoles plus durables. Nous devons aussi saisir les possibilités offertes par l'intelligence artificielle et la nouvelle économie numérique. Pour cela, il faudra mobiliser massivement des ressources privées. Par ailleurs, il est nécessaire d'accroître la dépense publique dans la sécurité et la défense, des investissements qui sont en concurrence avec d'autres politiques de protection sociale au cœur même du mode de vie européen.

La conjoncture mondiale actuelle ouvre également des perspectives. L'action en faveur du climat est autant une responsabilité envers les générations futures qu'une priorité absolue pour assurer la bonne performance économique, la sécurité et l'autonomie stratégique dans le monde d'aujourd'hui. L'économie neutre en carbone connaîtra une croissance exponentielle au cours de la prochaine décennie, conduisant à un environnement plus propre et plus sain et réduisant la dépendance à l'égard des importations d'énergie et de matières premières. Ainsi, les factures d'électricité seront réduites, les entreprises européennes deviendront plus compétitives et de

nouveaux emplois seront créés. De même, la révolution numérique permettra d'augmenter la productivité et d'utiliser plus efficacement les ressources, aboutissant à davantage d'intégration économique, sociale et territoriale et stimulant l'innovation.

Le Groupe BEI est unanimement appelé à jouer un rôle encore plus important pour combler le déficit d'investissement de l'Europe, en vue de renforcer sa productivité, sa cohésion sociale et territoriale, son action en faveur du climat, de la paix, de la sécurité et de l'autonomie stratégique ouverte, afin qu'elle puisse répondre aux défis mondiaux et que sa voix porte davantage dans le nouveau contexte géopolitique. L'UE doit s'appuyer sur tous les instruments disponibles pour mobiliser le secteur privé et accroître les investissements dans les capacités industrielles et manufacturières, l'innovation et le déploiement de nouvelles technologies. Elle doit exploiter les synergies entre les différents acteurs de la sphère publique et privée afin de maximiser l'effet multiplicateur et l'impact de chaque euro investi. Le secteur public a un rôle essentiel à jouer en réduisant les risques liés aux investissements dans la recherche-développement (R-D) et les technologies de rupture, en appuyant la décarbonation des industries traditionnelles et des PME, et en accompagnant les agriculteurs et les populations dans le processus d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.

En tant que membre à part entière de la famille de l'UE, la BEI doit se concentrer sur sa contribution aux grandes priorités de l'UE. Pour ce faire, elle tirera parti de ses atouts et déploiera tout son potentiel grâce à des processus plus efficaces, dans le cadre d'un partenariat étroit et stratégique avec les institutions européennes, notamment la Commission, tout en veillant à la pleine cohérence avec les priorités définies dans la législation de l'UE. Il s'agit de cibler des investissements à fort impact dans un nombre limité de domaines stratégiques, tout en adoptant une approche plus proactive et des processus de mise en œuvre accélérés. Pour cela, il y a lieu de recourir à des « guichets uniques », à des procédures standard et à des formalités administratives allégées, ainsi qu'à une participation active à des alliances industrielles, à des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC), etc., dans des domaines tels que les semi-conducteurs ou les technologies de pointe « zéro net » répertoriées dans le règlement pour une industrie « zéro net ». La BEI peut s'appuyer sur ses ressources propres comme sur des programmes budgétaires existants et futurs¹ en vue de mobiliser d'importants volumes d'investissements publics et privés.

En outre, certains dirigeants politiques et experts, tout récemment dans le cadre des conclusions du Conseil européen et du rapport présenté le 18 avril 2024 par Enrico Letta, intitulé « Much More than a Market », invitent la BEI à contribuer au renforcement de l'union des marchés des capitaux de l'UE en vue d'orienter l'épargne européenne vers des investissements productifs et de soutenir la croissance des entreprises européennes innovantes. Forte de sa grande taille et de son portefeuille robuste, rentable et diversifié, auquel s'ajoutent ses partenariats solides avec d'autres banques et institutions publiques, la BEI pourrait jouer un rôle de pionnière dans l'union des marchés des capitaux, en expérimentant des plateformes et des instruments financiers paneuropéens en tant qu'éléments constitutifs du développement et de l'intégration des marchés des capitaux européens, et ainsi mobiliser auprès d'investisseurs institutionnels des financements destinés à combler le déficit d'investissement dans des domaines tels que l'efficacité énergétique, la rénovation des bâtiments, le capital-risque et l'assurance.

La Feuille de route stratégique 2024-2027 expose les huit grandes priorités interdépendantes et les nouveaux programmes visant à contribuer à combler le déficit d'investissement de l'Europe, dans le cadre du scénario de financement annuel ambitieux correspondant au niveau présenté dans le Plan d'activité 2024 du Groupe BEI².

La présente Feuille de route porte un message clair d'engagement de la BEI à combler le déficit d'investissement dans l'UE, renforçant ainsi la pertinence du Groupe au regard des politiques en tant que bras financier de l'UE. L'objectif est d'envoyer un message fort de confiance et de stabilité à la population, aux entreprises, aux investisseurs et aux marchés financiers.

¹ Citons, à titre d'exemple, InvestEU, Next Generation EU, le Conseil européen de l'innovation, Horizon UE, la politique de cohésion, etc.

² Le Plan d'activité actuel permet au Groupe BEI d'octroyer jusqu'à 95 milliards d'euros de financements en 2024.

I. Tirer parti des atouts qui font la force du Groupe BEI

Avec un total de bilan avoisinant 600 milliards d'euros, une robuste assise financière, une note de crédit AAA et l'octroi de plus de la moitié de ses financements en faveur de l'action climatique et de la durabilité environnementale, le Groupe BEI se distingue en tant qu'acteur extrêmement solide au sein du réseau mondial des banques multilatérales de développement. Le financement total signé en 2023 avoisinait 88 milliards d'euros, dont 90 % dans les États membres de l'UE, pour un total de décaissements supérieur à 62 milliards d'euros. Grâce à un modèle économique très efficace associant volume et risque, le Groupe BEI produit un impact important du point de vue anticyclique et du partage des risques dans l'ensemble de l'UE. Ces financements, qui s'accompagnent d'un fort effet de signal au marché lié au savoir-faire technique inégalé du Groupe dans des domaines comme les grandes infrastructures, l'action pour climat ou l'innovation, ont permis à la Banque d'attirer des acteurs du secteur privé, mobilisant quelque 320 milliards d'euros d'investissements et soutenant 400 000 entreprises et 5,4 millions d'emplois. En 2023, pour chaque euro de capital déployé par la BEI, 40 euros ont été mobilisés à l'appui d'investissements produisant un impact macroéconomique et structurel important.

À l'extérieur de l'UE, la BEI dispose d'un portefeuille d'opérations dans environ 150 pays, les risques étant pris sur la base de mandats et de garanties sur le budget de l'UE, dans des contextes où les institutions financières commerciales se montrent réticentes. Outre les alliances stratégiques mondiales qu'il forme, à travers la mise en œuvre de projets d'envergure avec d'autres institutions financières multilatérales ou régionales, le Groupe BEI destine ses financements à quelques domaines d'intervention spécifiques, notamment le climat, la santé et l'innovation. Il agit ainsi dans le droit fil de l'initiative « Global Gateway » et des priorités stratégiques de l'UE et contribue à renforcer le rôle de l'Europe sur la scène internationale, à intensifier le dialogue Nord-Sud et à soutenir la stabilité, la paix et le progrès dans le monde. En réponse aux priorités de l'UE et en étroite collaboration avec la Commission européenne, le Groupe BEI a décaissé plus de 2 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine depuis le début de la guerre.

Parallèlement au financement par la Banque de projets d'envergure et d'opérations intermédiées, le Fonds européen d'investissement (FEI), filiale du Groupe spécialisée dans le capital-risque, fournit des financements innovants sous forme de dette et de fonds propres, afin de soutenir les PME, les jeunes pousses et les entreprises en expansion. Cela permet au Groupe BEI de disposer d'un vaste portefeuille de produits et d'une capacité à fournir des instruments innovants, allant des prêts et des garanties jusqu'aux investissements directs et indirects en fonds propres et en capital-risque (via des banques publiques et privées, des fonds d'investissement et d'autres intermédiaires financiers), et de jouer un rôle toujours plus important en vue de combler le déficit de financement sur les marchés des capitaux européens.

La Banque mobilise l'investissement privé et s'appuie sur ses ressources propres et sur les mandats relevant du budget de l'UE ; tous les projets qu'elle finance sont soumis à une évaluation rigoureuse de l'additionnalité et de l'impact. Doté d'un savoir-faire technique inégalé, le Groupe BEI aide les projets à voir le jour, grâce à sa capacité de prise de risques et à ses services de conseil très appréciés, tout en garantissant une évaluation stricte de la viabilité des projets sous l'angle économique, financier, environnemental et technique. Le Groupe BEI est fermement déterminé à promouvoir et à intégrer les considérations relatives à l'égalité entre les genres dans le cadre de ses opérations de financement.

Grâce à un portefeuille diversifié et équilibré, à une gestion des risques rigoureuse et à un emploi judicieux de ses ressources, des mandats et des garanties³, le Groupe BEI jouit d'une assise financière extrêmement solide qu'il convient de préserver à l'avenir. S'appuyant sur son portefeuille équilibré et de grande qualité, sa rentabilité stable, sa pertinence au regard des politiques et son actionnariat, la BEI émet chaque année quelque 60 milliards d'euros d'emprunts à des conditions financières avantageuses. Ces avantages sont ensuite

³ Il s'agit notamment d'InvestEU pour les investissements stratégiques à l'intérieur de l'UE, de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCl) pour les activités en dehors de l'UE, des garanties EU4U des États membres pour l'Ukraine et des mandats de conseil, dont la plateforme de conseil InvestEU.

transférés à ses clients, sous la forme de capitaux patients, de financements à long terme et de taux d'intérêt bas, qui attirent des ressources privées. Il est essentiel de conserver ce modèle économique pour maintenir la position avantageuse du Groupe en vue de combler le déficit d'investissement de l'Europe et de faire des transitions en cours en matière écologique, numérique et de sécurité une réussite collective.

Au cours des dix dernières années, le Groupe BEI a joué un rôle croissant dans l'appui aux investissements, à la recherche et à l'innovation technologique, et dans l'accompagnement de la Commission européenne dans la mise en œuvre des politiques européennes. Les mandats et les garanties relevant du budget de l'UE ont permis à la BEI d'exercer un rôle anticyclique et d'accroître sa capacité de prise de risques, en ayant un effet multiplicateur sur l'investissement privé. Outre sa position de longue date en tant qu'investisseur majeur dans les projets d'infrastructures dans l'UE, le Groupe BEI a consolidé sa marque en tant que banque du climat, en mettant au point des instruments de financement innovants visant à soutenir des projets plus risqués et des technologies de rupture, et en élargissant à l'extérieur de l'UE le périmètre de ses financements et de ses partenariats stratégiques dans le cadre de BEI Monde. Parallèlement, le FEI a également consolidé son rôle en tant qu'organe de l'UE spécialisé dans le financement des PME et les investissements en capital-risque dans les jeunes pousses et les entreprises en expansion.

La Feuille de route stratégique prévoit un scénario de financement annuel de référence indicatif, stabilisé au niveau du volume attendu au titre du Plan d'activité 2024 du Groupe BEI, pour la période 2024-2027. Ce scénario aura un impact accru lié à la redéfinition des domaines prioritaires, à des processus rationalisés, à des partenariats renforcés et à un alignement sur les politiques européennes. Parallèlement, un bilan de grande qualité, un modèle économique rentable, une assise financière solide et des indicateurs de risque prudents seront conservés.

II. Cibler huit priorités d'intervention

La présente Feuille de route stratégique repose sur les huit domaines prioritaires interdépendants présentés aux ministres des finances de l'UE en février 2024. Pleinement conforme aux orientations politiques reçues, elle accorde une attention accrue à certains des programmes existants tout en proposant le lancement de nouveaux programmes. Afin de calibrer plus finement les besoins et de recenser les outils les mieux adaptés pour un déploiement efficace de nouveaux programmes, des projets pilotes et des groupes de travail avec des parties prenantes majeures seront mis en place immédiatement après la réunion du Conseil des gouverneurs. Ils se pencheront sur l'efficacité énergétique des PME, les technologies stratégiques de l'UE, un programme paneuropéen en faveur de l'agriculture (couvrant aussi l'assurance), ainsi que sur des éléments constitutifs de l'union des marchés des capitaux. Pour les domaines prioritaires comme pour les nouvelles initiatives, des outils d'accompagnement seront mis en place : 1) guichets uniques au sein du Groupe (le cas échéant) ; 2) offre de services de conseil ; 3) produits ciblés ; 4) accent mis sur les technologies clés (le cas échéant) ; 5) communication claire avec les clients et les parties prenantes en ce qui concerne les initiatives.

1. Consolider le rôle de banque du climat du Groupe BEI

Le financement de la transition écologique et le soutien à l'action en faveur du climat représentent la priorité stratégique numéro 1 de notre époque, l'objectif étant de garantir la croissance durable, la compétitivité technologique, l'autonomie stratégique et la sécurité de l'Europe. Grâce au solide savoir-faire de la BEI en la matière, un nouveau processus d'évaluation des projets en fonction du risque sera déployé pour accélérer le traitement des projets classiques avec des contreparties à faible risque et libérer des ressources pour des activités plus innovantes ou plus risquées. Les investissements dans ce domaine seront soutenus au moyen d'une enveloppe de 45 milliards d'euros au titre de REPowerEU+ et de deux nouveaux programmes phares, l'un relatif à l'eau pour appuyer l'économie bleue et l'autre à l'efficacité énergétique des PME.

Une transition énergétique réussie est fondamentale pour le processus de modernisation et d'industrialisation en cours. Les investissements dans les infrastructures physiques, comme les interconnexions

et les réseaux, le stockage de l'énergie et les énergies renouvelables, seront renforcés, de même que le soutien à la biodiversité, à l'économie circulaire et aux solutions fondées sur la nature. La BEI intensifiera également ses financements à l'appui de la R-D et son soutien à l'ensemble de la chaîne de valeur des technologies clés et émergentes contribuant à une économie neutre en carbone, au titre de l'activité de prêt du Groupe pour l'action en faveur du climat et l'énergie.

Afin de soutenir la nouvelle économie verte à l'échelle de l'UE, un nouveau programme relatif à l'efficacité énergétique des PME sera lancé à titre de pilote. Il aura vocation à renforcer, dans l'ensemble du paysage entrepreneurial, les technologies existantes qui sont source d'importantes économies d'énergie ainsi que de bénéfices et de gains de productivité. En plus de différents projets de grande envergure, l'UE doit accélérer le déploiement des technologies matures, en utilisant des produits standardisés à bénéficiaires multiples acheminés par le secteur financier. Cela réduira les coûts moyens, renforcera la compétitivité et pourrait en outre favoriser l'émission de nouveaux actifs financiers qui seraient des éléments constitutifs de l'union des marchés des capitaux.

Le programme relatif à l'eau concentrera et renforcera les ressources existantes pour les investissements dans les infrastructures et les technologies de gestion efficiente de l'eau, afin de contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation aux inondations, aux sécheresses et à l'élévation du niveau des mers. À l'extérieur de l'UE, le Groupe BEI coopérera avec d'autres institutions de financement multilatérales et fera porter ses concours, conformément aux mandats de l'UE, sur un nombre limité de projets d'infrastructures stratégiques, principalement en Afrique et en Asie centrale. Les projets soutenus seront ceux qui pourront générer le plus grand impact en matière d'accès à l'eau potable, à l'irrigation et à l'assainissement pour des millions de personnes.

2. Accélérer la transformation numérique et le déploiement de l'ensemble de la chaîne de valeur des nouvelles technologies

Dans le cadre d'un nouveau programme de technologies stratégiques de l'UE, le Groupe BEI participera activement aux initiatives et aux alliances industrielles de la Commission européenne. Il interviendra à ce titre à l'appui de l'ensemble de la chaîne de valeur des technologies « zéro net » et d'autres technologies clés (intelligence artificielle, semi-conducteurs, sciences de la vie, neurotechnologies, etc.), soutiendra l'innovation technologique de rupture et favorisera l'investissement dans les capacités industrielles de l'Europe.

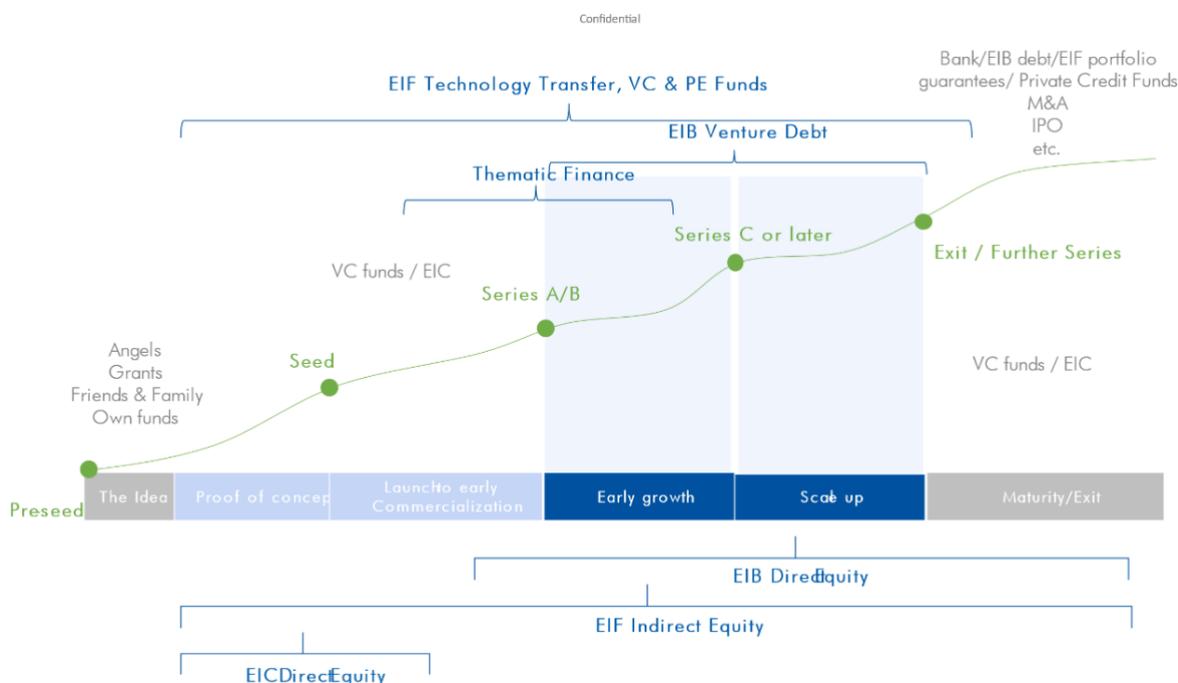
Les investissements dans les matières premières critiques seront essentiels pour maintenir le solide leadership industriel de l'Europe et sa compétitivité à l'échelle mondiale. Ces dernières années, le Groupe BEI a soutenu activement des investissements d'envergure dans des projets ayant trait à la décarbonation de l'industrie, à l'électrification, à la transition numérique et à la production manufacturière. Il a en particulier ciblé l'innovation dans tous ces projets, et de plus en plus en lien avec leurs chaînes d'approvisionnement en matières premières critiques. Ce soutien dans ce domaine sera encore renforcé dans le cadre du programme de technologies stratégiques de l'UE.

Les PME et les jeunes pousses ont un rôle central à jouer dans la modernisation de l'économie de l'UE. En plus des instruments actuels en faveur des PME et du nouveau programme spécifique relatif à l'efficacité énergétique des PME, l'extension de l'initiative Champions technologiques européens gérée par le FEI peut contribuer à remédier au déficit de capitaux pour les entreprises à potentiel de croissance et conduire à une augmentation de la taille des fonds d'investissement privé et, partant, au renforcement des marchés des capitaux européens pour couvrir l'intégralité du cycle économique.

Grâce à différents programmes d'aides non remboursables et de prêts, l'UE apporte déjà un précieux soutien aux entreprises européennes innovantes. À l'évidence, le Groupe BEI pourrait encore intensifier ses activités de capital-risque et de prêt d'amorçage-investissement, et collaborer avec d'autres institutions, comme le Conseil européen de l'innovation, pour remédier aux lacunes existantes et maximiser l'impact des instruments disponibles. En effet, le FEI s'est imposé en tant que pilier du capital-risque sur les marchés européens et la BEI a lancé le modèle des prêts d'amorçage-investissement, ce qui a permis au Groupe BEI de continuer à soutenir

des domaines stratégiques tels que la deep tech, la transition numérique, les sciences du vivant et les technologies propres. S'appuyant sur cette expérience, le Groupe BEI peut poursuivre le déploiement de ses instruments pour combler le déficit d'investissement dans les entreprises innovantes tout au long du cycle de croissance.

Figure 1 – Financement des entreprises innovantes tout au long du cycle de croissance



3. Renforcer le soutien à l'industrie européenne de sécurité et de défense, tout en préservant la capacité de financement de la BEI et en garantissant les normes environnementales, sociales et de gouvernance les plus élevées

Dans le droit fil du Plan d'action pour la sécurité et la défense, approuvé par le Conseil d'administration en mai 2024, la BEI adaptera sa politique de prêt pour

- (1) mettre à jour la définition des biens et infrastructures à double usage ;
- (2) ouvrir ses lignes de crédit pour les PME aux entreprises actives dans le domaine de la sécurité et de la défense ;
- (3) mettre en place un guichet unique et un groupe de travail ad hoc pour accélérer le déploiement de l'enveloppe de 6 milliards d'euros prévue dans le cadre de l'Initiative stratégique pour la sécurité européenne (ISSE) et rationaliser l'accès à ces ressources ;
- (4) renforcer les partenariats et la collaboration avec les principales parties prenantes, dont l'Agence européenne de défense ;
- (5) examiner les pistes de coopération avec les fonds pour l'innovation de l'OTAN afin d'améliorer l'accès au financement pour les jeunes pousses technologiques, parallèlement au déploiement du nouveau mécanisme d'apport de fonds propres du FEI à l'appui de la défense.

4. Contribuer à une politique de cohésion moderne

Compte tenu des effets positifs considérables de la politique de cohésion sur la croissance et l'innovation dans l'ensemble de l'UE, le Groupe BEI peut contribuer à démultiplier et à maximiser l'impact des ressources disponibles au titre de l'actuel Cadre financier pluriannuel (CFP) pour répondre aux défis économiques, sociaux et démographiques de notre époque. La cartographie régionale de l'Europe évolue en raison des tendances démographiques de long terme – les populations quittant les campagnes pour s'installer dans des villes en pleine croissance –, mais également sous l'effet des changements dans la connectivité numérique et physique, de la modernisation de l'industrie, du besoin de nouvelles compétences, ainsi que de l'évolution des prix relatifs des énergies due au déploiement des énergies renouvelables.

Par des synergies plus fortes avec les fonds de la politique de cohésion, la facilité pour la reprise et la résilience, qui relève de Next Generation EU, et d'autres programmes de l'UE, la BEI contribuera au renforcement croisé des investissements et des réformes, des instruments de financement innovants et des partenariats public-privé. La BEI peut en outre soutenir l'intégration plus poussée des réseaux transeuropéens, en mobilisant des investissements dans les infrastructures numériques et physiques pour harmoniser le transport ferroviaire et accroître l'efficacité.

5. Soutenir l'agriculture et la bioéconomie

La BEI renforcera son soutien financier à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets dans ce secteur clé, en recentrant ses priorités et en rationalisant les processus. D'importants investissements sont nécessaires pour renforcer la résilience, rendre la chaîne de valeur plus efficace et durable, développer la bioéconomie et l'économie circulaire, et soutenir les collectivités locales.

En outre, un nouveau programme agricole paneuropéen (couvrant également l'assurance) sera mis à l'étude. Il s'appuiera sur les programmes nationaux et visera à mutualiser les risques, à apporter de la stabilité et à soutenir une gestion efficace des risques climatiques grandissants dans les différents États membres.

6. Renforcer les infrastructures sociales européennes

Les investissements dans l'éducation, la formation, le perfectionnement et la reconversion, dans la santé et dans le logement abordable et à faible consommation d'énergie sont essentiels pour accroître la productivité. En outre, ils contribuent à des sociétés fortes et résilientes et à une croissance durable.

En déployant des produits de financement standardisés prêts à l'emploi dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la rénovation des bâtiments, la BEI pourrait s'appuyer sur ses partenariats et jouer un rôle de pionnier dans le renforcement du soutien financier et de l'impact. Un projet pilote sera lancé pour tester la viabilité d'un nouveau modèle « originate to distribute » afin de canaliser l'épargne dont disposent les investisseurs institutionnels en étroite collaboration avec les banques nationales de promotion économique et les États, la Commission européenne, les institutions financières multilatérales, les autorités régionales et locales, le secteur financier, les entreprises de construction, les institutions ou encore les propriétaires de logements.

Ce modèle innovant pourrait contribuer à l'intégration des marchés des capitaux de l'UE, en mobilisant des investissements à grande échelle dans toute l'UE pour soutenir l'innovation technologique ainsi que des programmes nationaux et européens de rénovation des bâtiments et des centres-villes. Des logements de meilleure qualité, plus durables et plus économes en énergie, au bénéfice de la population de l'UE et de l'économie européenne dans son ensemble, sont une priorité sociale et politique importante.

Le Groupe BEI est bien placé pour catalyser et accélérer les investissements européens dans l'éducation et la formation. En outre, il est possible d'accroître encore l'investissement dans le **secteur de la santé**, notamment grâce aux services de conseil.

7. Mettre l'accent sur les investissements à fort impact à l'extérieur de l'UE

La BEI est idéalement placée pour soutenir les politiques de l'UE dans le monde entier, par le rôle fort qu'elle joue au sein du réseau des banques multilatérales de développement, sa solide capacité de financement et la mobilisation de garanties et de mandats de l'UE. Sur cette base, la BEI soutiendra et mènera des initiatives et des projets pilotes pour intensifier la coopération au sein du réseau des institutions financières mondiales. Afin d'accroître l'efficacité des investissements à l'extérieur de l'UE, une grande attention sera portée, entre autres, à la rationalisation des processus, à la mutualisation des normes, à l'harmonisation des mandats, des contrats, des plateformes nationales et des portails de projets, au partage des informations liées à la gestion des risques (via le projet GEMs), ainsi qu'à la mobilisation d'investissements privés.

Il est évident que les besoins de financement augmenteront, dans l'optique de soutenir la reconstruction de l'Ukraine, de mener à bien le processus d'élargissement de l'UE et de consolider les partenariats avec le voisinage oriental et méridional de l'UE. En outre, l'impact des alliances stratégiques et des projets de grande envergure pourrait encore être amélioré, dans le droit fil du programme stratégique Global Gateway de l'UE avec le reste du monde. À l'avenir, la BEI continuera de consolider sa position centrale au sein de la communauté internationale pour soutenir les priorités stratégiques et le rôle de l'Europe dans le monde. Cela passe notamment par un renforcement du dialogue Nord-Sud et une contribution à la stabilité, à la paix, à la sécurité et à la prospérité dans le monde.

8. Concevoir des instruments pionniers à l'appui de l'union des marchés de capitaux

La nécessité d'approfondir l'union européenne des marchés des capitaux est unanimement reconnue. Parallèlement aux initiatives politiques et législatives en cours, la BEI peut concevoir des instruments de financement paneuropéens pionniers en mobilisant des fonds publics et privés. Elle peut s'appuyer sur les actions menées par différents acteurs nationaux et européens dans les domaines de la finance verte, des logements à faible consommation d'énergie et de la rénovation énergétique des bâtiments, de l'assurance et des obligations numériques.

Le dialogue avec les principales parties prenantes constituera une priorité dans la perspective du lancement de projets pilotes et d'autres initiatives concrètes dans ce domaine. La mise au point d'instruments de financement standardisés pourrait renforcer l'impact sur le terrain et permettre de mobiliser l'épargne des investisseurs institutionnels au bénéfice de l'économie européenne. Au vu de l'expérience fructueuse de l'initiative Champions technologiques européens, des actions seront engagées pour soutenir les entreprises à potentiel de croissance et remédier aux lacunes dans le soutien financier tout au long du cycle économique. Il s'agira notamment d'améliorer les conditions applicables aux investissements institutionnels, de détail et transfrontières en fonds propres, ainsi que les options de sortie pour les entreprises européennes en expansion, conformément aux conclusions du Conseil européen des 17 et 18 avril.

III. Scénario de financement

La Feuille de route stratégique prévoit un scénario de financement annuel de référence indicatif correspondant au niveau prévu dans le Plan d'activité 2024 du Groupe BEI. Nettement plus de 50 % des financements cibleront la transition écologique et plus de 45 % la politique de cohésion, conformément aux engagements existants. Les propositions relevant des huit priorités stratégiques devraient être affinées en étroite coopération avec les actionnaires au sein du Conseil d'administration. Les montants et le programme de financement du Groupe, y compris l'éventail des activités et le niveau des activités à plus haut risque, sont fixés dans le cadre du processus annuel de planification de l'activité du Groupe.

Tous objectifs prioritaires de politique publique confondus, le Groupe BEI – et plus particulièrement le FEI – continuera d’apporter un soutien important aux PME européennes, qui constituent l’épine dorsale de l’économie de l’UE. Le soutien aux PME et aux jeunes pousses devrait être maintenu à environ 20 milliards d’euros par an, en veillant à une répartition équilibrée des financements dans des projets à haut risque et plus matures. Ce soutien passera par les instruments de prêt, de fonds propres et de garantie existants du Groupe, ainsi que par de nouveaux programmes spécifiques pour les PME mettant l’accent sur l’efficacité énergétique, l’agriculture ou le secteur de l’eau. Outre les prêts, les garanties et d’autres formes de financement par l’emprunt, la Feuille de route stratégique prévoit des investissements annuels en fonds propres de 7 milliards d’euros, notamment en vue de soutenir l’expansion des jeunes pousses européennes actives dans le secteur des technologies de rupture.

Au titre de la présente Feuille de route stratégique, plus de la moitié du volume de financement annuel au sein de l’UE relèvera de programmes phares. Il s’agit notamment de programmes existants tels qu’InvestEU ou REPowerEU+, ainsi que de nouvelles initiatives phares telles que le programme de technologies stratégiques de l’UE (dont l’extension de l’initiative Champions technologiques européens et un fort accent mis sur les matières premières critiques), les programmes relatifs à l’eau et à l’efficacité énergétique des PME, ainsi que le programme paneuropéen en faveur de l’agriculture (y compris l’assurance). Le solde du volume de financement annuel ciblerait les priorités du Groupe telles que définies dans sa planification annuelle.

S’appuyant sur une solide note AAA, un cadre robuste de gestion des risques, un endettement modéré et un ratio de fonds propres CET1 d’environ 32 %⁴, le Groupe BEI dispose de l’assise financière nécessaire pour maintenir ou accroître le volume annuel de ses financements. Il possède un important volant de fonds propres qui s’est renforcé au fil du temps. Le Groupe BEI a toujours dégagé un excédent (plus de 2 milliards d’euros en 2023), ce qui a contribué à accroître son volant de fonds propres et à constituer des réserves. Ce scénario central ne nécessiterait pas d’injection de nouveaux capitaux, pour autant que le Groupe préserve son modèle économique actuel en combinant, de manière appropriée, volumes importants, gestion saine des risques et rentabilité pour constituer des réserves et garantir le maintien de la note AAA.

La mise en œuvre de la Feuille de route stratégique permettra au Groupe BEI de garder sa très grande pertinence au regard des politiques. Afin que la BEI conserve sa solide assise financière, la Feuille de route stratégique prévoit le maintien d’un volume approprié au titre des mandats et des garanties sur le budget de l’UE, et le lancement du processus visant à supprimer la limite du ratio de levier de capital figurant dans les statuts de la BEI⁵. Ceci est compatible avec la Politique de viabilité du capital du Groupe, qui garantit la pérennité des activités de la Banque et la préservation de sa note AAA. De plus, les projections font ressortir une augmentation de la rentabilité ajustée en fonction du risque du Groupe et de la production de capital au fil du temps. Le partenariat stratégique avec la Commission européenne et le soutien du budget de l’UE sont indispensables pour mettre en œuvre les politiques européennes au moyen de projets à grande échelle et à fort impact, à l’intérieur comme à l’extérieur de l’Union, tout en préservant la solide assise financière de la BEI.

IV. Renforcement de l’efficacité et de l’impact

Parallèlement à ces démarches, un projet de renforcement de l’efficacité interne confèrera plus de force et de souplesse au Groupe BEI et lui permettra de se concentrer davantage sur sa clientèle ainsi que de mener et d’intensifier les activités nécessaires dans les années à venir, en s’appuyant sur un réseau de partenariats solides. Pour ce faire, il convient de privilégier l’impact plutôt que le volume et la réponse aux politiques plutôt que la sélection des projets. Le Groupe peut aussi s’appuyer sur des partenariats et améliorer les processus et

⁴ Le ratio moyen de fonds propres CET1 pour les banques supervisées par la Banque centrale européenne (BCE) s’établit à environ 15 %.

⁵ Conformément aux recommandations du G20, le processus a été lancé pour supprimer le ratio de levier de capital des statuts d’autres banques multilatérales de développement, dont la BERD et la Banque mondiale.

les systèmes avec un solide cadre de gestion des risques pour permettre une utilisation efficace de son capital en tant qu'organisation moderne et agile.

D'importants projets de réforme sont menés pour raccourcir le délai de mise sur le marché des produits, l'objectif étant une réduction de 30 % d'ici la fin de 2024 et de 50 % au cours des trois prochaines années.

L'accélération de la mise en œuvre de ces réformes vise à réduire la charge administrative, à créer des guichets uniques et des synergies au sein du Groupe et au-delà, à numériser, automatiser et rationaliser les procédures internes, à améliorer la maîtrise des coûts, à passer à une approche axée sur les risques dans l'analyse des projets, à réduire la production de rapports et à harmoniser les mandats, les contrats et les exigences au moyen d'une approche fondée sur un corpus réglementaire unique.

Le Groupe BEI reste pleinement déterminé à renforcer sa maîtrise des coûts et à améliorer son coefficient d'exploitation, notamment par la création de la nouvelle fonction de chef du Contrôle financier.

Le Groupe BEI salue le rôle important que jouent le Comité de vérification et l'équipe du processus de surveillance et d'évaluation (BEI-REP) et reste pleinement déterminé à mettre en œuvre les constatations présentées dans le rapport d'évaluation du processus de surveillance et d'évaluation. L'observation des meilleures pratiques bancaires sous la supervision du BEI-REP est, et restera, un pilier essentiel de la gouvernance du Groupe.

Enfin, la Feuille de route 2024-2027 repose sur le renforcement des partenariats et de la délégation réciproque avec des partenaires fiables. En exploitant pleinement les synergies avec les institutions européennes et les banques multilatérales de développement, le Groupe BEI peut devenir un instrument à plus fort impact, plus souple et plus efficace pour l'Union européenne et ses États membres.

Feuille de route stratégique du Groupe BEI pour la période 2024-2027



Banque européenne
d'investissement | Groupe